

Les écoles catholiques irlandaises et la création d'un empire spirituel

E. Brian Titley and Patrick C. Douaud

Volume 10, Number 1, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/900436ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/900436ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Titley, E. B. & Douaud, P. C. (1984). Les écoles catholiques irlandaises et la création d'un empire spirituel. *Revue des sciences de l'éducation*, 10(1), 55-67. <https://doi.org/10.7202/900436ar>

Article abstract

This article analyses the consequences of the control exercised by the Catholic church on the education system of the Republic of Ireland between 1920 and 1960. The direct management of the schools by the clergy permitted the church to extend its influence on Irish society. Not only were the Irish parishes plentifully supplied with clergy, but there were also sufficient clergy to serve the Irish immigrant communities abroad and to extend missionary work in Africa, Asia, and South America.

Les écoles catholiques irlandaises et la création d'un empire spirituel

E. Brian Titley et Patrick C. Douaud*

Résumé — Cet article analyse les conséquences du contrôle exercé par l'Église catholique sur le système d'éducation de la République d'Irlande pendant la période qui va de 1920 à 1960. La gestion directe de la plupart des écoles par les prêtres et les religieuses a permis à l'Église d'étendre de façon notable son influence sur la société irlandaise. Non seulement les paroisses étaient abondamment pourvues de membres du clergé, mais encore il en restait assez pour desservir les centres d'immigration irlandaise à l'étranger et pour étendre les entreprises missionnaires en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

Abstract — This article analyses the consequences of the control exercised by the Catholic church on the education system of the Republic of Ireland between 1920 and 1960. The direct management of the schools by the clergy permitted the church to extend its influence on Irish society. Not only were the Irish parishes plentifully supplied with clergy, but there were also sufficient clergy to serve the Irish immigrant communities abroad and to extend missionary work in Africa, Asia, and South America.

Resumen — Este artículo analiza las consecuencias del control ejercido por la Iglesia católica en el sistema de educación de la República de Irlanda durante el periodo que va de 1920 a 1960. La gestión directa de la mayoría de las escuelas por los sacerdotes y las religiosas permitió a la Iglesia extender su influencia de manera notable sobre la sociedad irlandesa. No solamente las parroquias fueron provistas en forma abundante de miembros del clero, pero además quedaban suficientes para servir en los centros de inmigración irlandesa en el extranjero y para extender las empresas misionarias en Africa, Asia y América del Sur.

Zusammenfassung — Dieser Artikel untersucht die Folgen der Aufsicht, die von der katholischen Kirche auf das Erziehungswesen der Republik Irland in der Zeit zwischen 1920 und 1960 ausgeübt wurde. Die Direktverwaltung der meisten Schulen durch Geistliche und Nonnen erlaubte der Kirche, ihren Einfluss auf die irische Gesellschaft beträchtlich auszudehnen. Nicht nur die Pfarreien waren reichlich mit Priestern versorgt, sondern es waren ihrer genügend vorhanden, um die irischen Einwanderungszentren im Ausland zu besetzen und um die Missionen in Afrika, Asien und Südamerika auszubauen.

Le contrôle de la scolarisation et les buts de ce contrôle suscitent un intérêt accru chez les historiens et les sociologues de l'éducation, si bien que nous disposons à présent d'une abondance d'écrits qui suggèrent que les systèmes scolaires sont essentiellement des agents promulguant les intérêts des groupes d'élite.

D'après cette interprétation, l'éducation, avant la Révolution française et la révolution industrielle, tendait à légitimer le pouvoir d'une oligarchie aristocratique

* Titley, E. Brian : professeur, Université de l'Alberta.

Douaud, Patrick C. : professeur, Université de l'Alberta.

et ecclésiastique. Les écoles étaient sous la tutelle du clergé et enseignaient aux jeunes à accepter sans sourciller l'ordre social dominant ; des générations entières étaient ainsi amenées à croire à la suprématie morale de l'Église, aux vertus de l'obéissance et à l'autorité établie selon le principe du droit divin.

L'industrialisation et la montée des nations modernes tendirent à disloquer les respectables protocoles du vieil ordre féodal. De nouvelles élites apparurent, dont le pouvoir et la richesse dérivèrent de la production industrielle ; on fit alors appel aux systèmes scolaires pour servir les intérêts de ces élites et, pour ce faire, on les transforma et on les développa. Les écoles mirent l'accent sur le travail, la ponctualité et l'obéissance aux supérieurs, de façon à créer pour les usines un groupe de travailleurs de confiance. Mais une fonction tellement vitale ne pouvait être laissée aux mains d'organisations ou d'individus privés : aussi plaça-t-on le plus souvent l'éducation sous le contrôle de l'État et la rendit-on universelle, obligatoire, et uniforme à l'intérieur des frontières de chaque nation.

Ces développements défiaient directement le monopole que les Églises possédaient au préalable sur l'éducation. La résistance du clergé à ces changements provoqua souvent des rapports tendus, ou bien même un antagonisme flagrant, entre l'Église et l'État en ce qui concernait le contrôle de la scolarisation. Il faut admettre que les Églises eurent rarement le dessus dans ces joutes : dans certains pays, tels la France et les États-Unis par exemple, elles perdirent carrément. Mais il y eut aussi des solutions de compromis : en Angleterre, les lois sur l'éducation de 1870 et de 1902 reconnurent de façon tacite le rôle de la religion en éducation, mais les Églises se virent assigner une position subalterne vis-à-vis de l'État pour le contrôle de la scolarisation.

Une élite ecclésiastique

L'Irlande fait exception à ce portrait général du déclin de l'influence religieuse sur l'éducation. En dépit de la modernisation de la société (abolition de la tenure foncière féodale, introduction d'un début de production mécanique), la supervision ecclésiastique de l'instruction scolaire demeura intacte et l'est restée bien souvent aujourd'hui. Le présent article ne tente pas d'expliquer pourquoi la situation irlandaise est exceptionnelle, mais se concentre sur certains aboutissements d'un système éducatif unique, sinon anormal, dans le monde occidental moderne. Nous verrons très vite que des écoles contrôlées par une élite ecclésiastique ont des objectifs tout différents de ceux des écoles contrôlées par une élite industrielle capitaliste.

Dès le départ, il convient de souligner que dans le contexte irlandais l'élite ecclésiastique est l'Église catholique : c'est celle dont la majorité de la population suit les directives, et son influence dans la société concernée est axiomatique. Par société nous entendons la région comprise par la République irlandaise actuelle ; cette définition n'est pas entièrement satisfaisante car l'organisation de l'Église irlandaise transcende la frontière séparant la République de l'Irlande du Nord, ce qui nous force

à utiliser des chiffres s'appliquant à l'île tout entière quand nous mentionnons les effectifs religieux. Le présent article se limitera généralement à la période allant de 1922 à 1960, lorsque l'influence de l'Église sur la société irlandaise était à son apogée ; cependant, nous nous référerons parfois à la période préalable, lorsque l'Irlande faisait partie intégrante du Royaume-Uni.

Une brève analyse de l'éducation, primaire et secondaire, apparue en Irlande au 19^{ème} siècle, va illustrer la fonction de contrôle que l'Église s'octroya. Le système national d'écoles primaires, établi en 1831 avec le concours de l'État, se proposait de fournir une instruction laïque commune et une instruction religieuse séparée aux enfants de toutes les confessions. L'administration incombait à un Conseil national d'éducation (National Board of Education) nommé, siégeant à Dublin, qui accordait des subventions pour les bâtiments et les salaires à des écoles locales fondées et gérées par des citoyens influents, le plus souvent des membres du clergé. L'Église catholique et les principales Églises protestantes s'inclinèrent à contrecœur, et dès le départ elles s'attachèrent à discréditer le principe de l'éducation non confessionnelle. Leurs efforts en général portèrent leurs fruits, si bien qu'à la fin du siècle dernier la plupart des écoles relevant du *National Board* étaient en fait confessionnelles. Cela signifiait que les enfants catholiques fréquentaient des écoles appartenant à la paroisse (donc à l'Église) et gérées par le clergé local ; autrement dit, c'est le curé qui était chargé d'engager des enseignants, et par là même de garantir leur orthodoxie religieuse. Ce système convenait en général fort bien aux évêques catholiques.¹

Dans l'Irlande du 19^{ième} siècle, le type d'éducation que nous appelons maintenant secondaire n'existait que grâce à l'initiative d'entreprises privées. Les protestants avaient accès à des écoles secondaires (*grammar schools*) subventionnées grâce à des donations et à des biens confisqués des siècles antérieurs ; mais au début de ce siècle, les catholiques, handicapés par leur passé, se virent forcés de créer une nouvelle organisation ecclésiastique gérant des écoles secondaires. Les premières furent des « collèges diocésains », pensionnats fondés par les évêchés afin de former les futurs prêtres pour les paroisses, qui offraient également une éducation classique aux fils des classes aisées locales.² Les ordres religieux des deux sexes, tels les jésuites et les ursulines, étaient aussi occupés à établir des écoles secondaires. Tout au long du 19^{ième} siècle il y eut une floraison d'établissements d'éducation secondaire contrôlés et dirigés par le clergé catholique.³ Le système ainsi créé était entièrement le produit de l'entreprise privée, et il instituait une tradition de contrôle ecclésiastique qui, par la suite, s'avéra extrêmement résistant à tout changement.

La « loi sur l'éducation intermédiaire » de 1878 accorda pour la première fois des subventions de l'État à l'éducation secondaire. Cette loi constitua un Conseil d'éducation secondaire à Dublin, doté du pouvoir d'aider financièrement les écoles d'après les résultats obtenus par leurs élèves aux examens administrés par le Conseil.⁴ En règle générale, les évêques catholiques furent satisfaits de ces accords, qui n'interféraient en aucune manière avec l'indépendance de leurs écoles. En fait, les écoles

catholiques furent les principales bénéficiaires de ce système, et le nombre de catholiques aptes à recevoir une éducation secondaire augmenta rapidement durant les décennies qui suivirent la création du Conseil d'éducation secondaire.⁵

Au début du 20^{ème} siècle, donc, les évêques catholiques avaient raison d'être satisfaits de la situation : la grande majorité des élèves catholiques fréquentaient des écoles, primaires aussi bien que secondaires, qui se trouvaient sous le contrôle direct du clergé.

Cependant, les autorités britanniques voyaient la situation d'un tout autre œil. Ce qui les déconcertait le plus était que les contribuables irlandais ne finançaient pas directement l'entretien de ces écoles, et qu'il n'existait aucune structure permettant une participation démocratique à leur administration. L'éducation anglaise, par le système des conseils d'écoles et celui de l'administration scolaire locale (Local Education Authorities) qui devait le remplacer, avait introduit le principe de responsabilité et de soutien locaux, et aurait souhaité reproduire ce système en Irlande. Mais de telles réformes auraient affaibli, sinon détruit, le pouvoir absolu du clergé dans les écoles. Par conséquent, les évêques irlandais s'opposèrent vigoureusement à toutes ces propositions.⁶ Ils eurent gain de cause, et l'Église avait gardé intact son contrôle des écoles quand l'Irlande devint indépendante en 1922.

Dans l'atmosphère d'euphorie qui suivit, tout ce qui pouvait entraver les initiatives de l'Église fut supprimé : les membres du gouvernement de l'Irlande libre étaient eux-mêmes un produit de l'Église catholique, et ils ne songeaient guère à remettre en question les prérogatives que leur Église s'octroyait dans le domaine éducatif.

En quoi donc consistaient ces prérogatives ? L'Église a depuis longtemps revendiqué le droit exclusif de diriger l'éducation des enfants catholiques, y compris la surveillance de l'enseignement laïque afin d'y assurer l'exclusion des concepts contraires à la foi. Par un curieux détour de logique, les parents se voient accorder la priorité comme éducateurs mais, en qualité de parents catholiques sérieux et conscients que la route du salut appartient à l'Église, ils doivent confier l'éducation de leurs enfants au clergé.⁷

Dans le contexte irlandais, les écoles catholiques n'ont jamais été caractérisées par un partage des responsabilités entre les laïcs et le clergé : la seule formule acceptable pour les évêques consistait en un contrôle direct exercé par le clergé séculier ou bien par les membres d'ordres religieux. On reconnaissait à l'État une fonction limitée, celle de fournir l'appui financier nécessaire à l'Église.

Comment l'Église définissait-elle son contrôle ? Le jésuite Timothy Corcoran, professeur de pédagogie à University College (Dublin) de 1909 à 1942, et porte-parole éloquent de l'Église en matière d'éducation, a déclaré :

La question de base en ce qui concerne la nature catholique des écoles catholiques est le contrôle catholique total de la nomination des enseignants et de leur révocation.⁸

Autrement dit, tant que le clergé pouvait garantir l'orthodoxie des enseignants en contrôlant leur emploi, la catholicité des écoles demeurait intacte. Le système administratif des écoles primaires et le caractère privé des écoles secondaires permettaient un tel contrôle.

Ceci nous renvoie à notre point de départ et à l'idée que les systèmes scolaires sont contrôlés par les élites, et dans leur propre intérêt. Pourquoi l'élite ecclésiastique irlandaise a-t-elle tant milité pour cette hégémonie ? Il semble qu'il existait un but primordial : acquérir de nouvelles recrues pour la vie religieuse. C'était là la sauvegarde de l'Église, car sans religieuses, sans frères, et surtout sans prêtres, son existence en tant qu'institution se trouvait menacée.

Le recrutement du clergé

En ce qui concerne la production d'aspirants à la vie religieuse, les écoles secondaires étaient censées jouer un rôle beaucoup plus déterminant que les écoles primaires : le clergé y exerçait donc un contrôle plus strict. Non seulement les écoles appartenaient à des fonctionnaires de l'Église qui les dirigeaient, mais encore la plupart des enseignants qui y travaillaient étaient dans les ordres. En fait, le droit canon stipulait que chaque diocèse « devait avoir son séminaire ou collège, dans lequel un certain nombre de jeunes seraient préparés à la vie religieuse ». ⁹ C'est sans doute ce que l'Église avait l'intention de faire quand elle commença à établir son système de collèges diocésains dans toute l'Irlande, dès que les revers du 18^{ième} siècle furent effacés. Ces collèges avaient, et ont encore, pour but de former les futurs candidats à la prêtrise ; les écoles catholiques dirigées par les membres d'ordres religieux fonctionnaient d'une façon semblable.

Cet objectif particulier de l'éducation catholique fut souvent en butte aux critiques de certains observateurs. Le professeur W.K. Sullivan, président du Queen's College, à Cork, décrivit comme suit les écoles des années 1870 :

Elles ont pour but de former des sœurs et des prêtres pour les missions ou pour les écoles diocésaines. L'éducation laïque des garçons ne revêt qu'une importance secondaire. ¹¹

Au début du 20^{ième} siècle, l'Irlande produisit un bataillon d'écrivains anticléricaux dont les vues ne reflétaient pas du tout l'opinion publique. Michael J.F. McCarthy, sans doute le plus prolifique de tous, s'illustra par des critiques sévères sur la domination sociale des prêtres ; il accusa le clergé

d'augmenter ses propres rangs : en construisant, équipant et subventionnant partout des collèges consacrés à l'éducation des prêtres ; en mendiant, empruntant, et — mais oui — en volant de l'argent pour enrichir ces usines à prêtres et à missionnaires. ¹²

Selon lui, les couvents avaient les mêmes buts et produisaient les mêmes résultats :

Pour la jeune fille ordinaire dans un couvent ordinaire, la vie est remplie d'une terreur spirituelle qui déprime les jeunes esprits et alterne avec des périodes de joie puérile. On enseigne aux filles à considérer leur corps comme une nourriture à vers plutôt que comme le temple de l'Esprit-Saint. Elles sont tellement effrayées qu'elles n'osent pas quitter le couvent et deviennent religieuses elles-mêmes.¹³

L'éducation du couvent trouva un critique tout aussi mordant en la personne de F. Hugh O'Donnell, un ancien député du groupe de Parnell dont les vues anticléricales finirent par l'éloigner du parti parlementaire irlandais. Il décrivit ainsi les expériences des filles au couvent :

Les pauvres sont plongées en masse dans les vœux ecclésiastiques, et puis exportées avec leur miséricorde vers toutes sortes de civilisations et de barbaries, où leur héroïsme impuissant et leur douce incompetence leur font plus de mal qu'elle ne fait de bien à l'humanité. Souvent, bien sûr, elles deviennent religieuses dans les couvents qui leur ont donné leur manque d'éducation, et contribuent à leur tour au manque d'éducation d'une autre génération de pauvres Irlandaises.¹⁴

Il serait facile de considérer ces remarques comme un exemple de propagande aveugle ; et pourtant, bien que marquées d'exagération, elles ne sont pas loin de la vérité. En fait, les porte-parole ecclésiastiques présentaient ouvertement la vie religieuse comme l'occupation idéale et ne cherchaient pas à cacher leurs intentions de gonfler les rangs du clergé. Par exemple, alors que l'archevêque Gilmartin de Tuam consacrait une nouvelle église en février 1928, il encouragea ses fidèles à donner « plus d'un bon fils à la prêtrise, et plus d'une jolie fleur aux jardins du cloître ». ¹⁵ Il était souvent remarqué avec satisfaction que la société irlandaise réussissait brillamment dans cette entreprise : dans un discours adressé à la Société des jeunes prêtres de Saint-Joseph à Dublin, en janvier 1937, le jésuite A. Gwynn vanta « l'étonnante moisson de vocations en Irlande. Dans presque toutes les paroisses les garçons cherchent ardemment à devenir prêtres. » ¹⁶

Les porte-parole ecclésiastiques étaient les premiers à reconnaître le lien entre l'éducation catholique et l'abondance de vocations religieuses. Un ordre d'enseignants en particulier, les Frères chrétiens irlandais (Irish Christian Brothers), triomphait dans sa tâche de recrutement : non seulement il recrutait plus de néophytes qu'il n'en avait besoin (comme en témoigne la rapide expansion de cet ordre), mais encore il favorisait la croissance du clergé en général. Par exemple, lorsque l'archevêque Harty de Cashel prononça un discours à l'école secondaire des Frères chrétiens à Thurles, en février 1933, il félicita l'école pour sa ferveur religieuse ; la meilleure preuve en était, selon lui, que pas moins de huit élèves avaient quitté l'école l'année précédente pour étudier dans divers séminaires en vue de la prêtrise.¹⁷

Apparemment, l'école de Thurles n'avait rien d'exceptionnel. Quand le frère J.P. Noonan, supérieur général des Frères chrétiens, visita Rome en 1934, il découvrit qu'il y avait plus de 170 anciens élèves de son ordre qui se préparaient à la prêtrise dans divers collèges ecclésiastiques. On s'arrangea pour que ces étudiants aient une audience avec le pape ; celui-ci fut manifestement impressionné, et déclara que rien ne pouvait mieux illustrer le labeur des Frères chrétiens que cette « riche moisson » de vocations.¹⁸

Il existe des chiffres qui décrivent cette expansion religieuse de façon convaincante. Au cours du 19^{ième} siècle, le nombre des Irlandais (hommes et femmes) qui entraient dans les ordres semble avoir augmenté à chaque décennie ; le plus surprenant est que cette croissance ne fut affectée d'aucune manière sérieuse par le déclin de la population catholique qui suivit la grande famine. Par exemple, entre 1861 et 1901, alors que la population catholique diminua de 27%, le nombre total des prêtres, des frères et des sœurs augmenta de 137%.¹⁹ Au 20^{ième} siècle, il se produisit un phénomène semblable, comme l'illustre le tableau suivant :

Clergé et population catholique dans l'île d'Irlande²⁰

	Population catholique	Prêtres	Frères	Sœurs
1901	3 308 661	3 438	1 159	8 031
1951	3 222 729	5 135	1 625*	13 360
écart	- 2.6%	+ 49%	+ 40%	+ 66%

* (ce chiffre vaut pour la République d'Irlande seulement)

Un empire spirituel

Les chiffres ci-dessus, bien entendu, représentent seulement la population des religieux vivant et travaillant en Irlande, et ne tiennent pas compte complètement de l'étonnant pouvoir de reproduction cléricale des écoles. En effet, non seulement les écoles et les séminaires approvisionnaient généreusement les paroisses en hommes et en femmes consacrés, mais encore ils en envoyaient un flot constant à l'étranger. La diaspora irlandaise de la fin du 19^{ième} siècle lança à l'Église un défi d'envergure : il fallait trouver des religieux pour subvenir aux besoins des émigrants, dans leurs nouvelles patries. Les écoles irlandaises s'exécutèrent : les États-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Angleterre, régions où les catholiques irlandais s'étaient établis en grand nombre, devinrent les destinations de la plupart des religieux qui quittèrent l'Irlande au 19^{ième} siècle. En fait, dès les débuts du 20^{ième} siècle, de 20 à 40% des prêtres séculiers ordonnés chaque année en Irlande étaient destinés à l'étranger ;²¹ il semble que l'Église catholique irlandaise avait déjà complété son travail de consolidation, aussi bien en Irlande qu'à l'extérieur. Dans le monde

anglophone, un solide réseau de paroisses et de diocèses en était le résultat, et l'émigrant catholique était assuré de recevoir une direction spirituelle de pasteurs familiers installés à l'étranger.

L'indépendance irlandaise et l'avènement d'un gouvernement sympathique à la cause de l'Église renforcèrent la confiance que celle-ci avait en sa mission. Dans l'atmosphère bienveillante de l'État libre, la grande machine éducative continuait de fonctionner à plein rendement et infusait du sang nouveau dans les rangs du clergé avec une vigueur renouvelée. Il était donc hors de question de démonter la machine ; mais il lui fallait un nouveau marché pour l'écoulement de ses produits : il lui fut fourni par ce que nous appelons maintenant le Tiers-Monde.

Cette entreprise se mit en branle dès 1916 avec la fondation de la mission chinoise de Maynooth.²² Les prêtres qui se portèrent volontaires pour la tâche apparemment impossible de convertir les Chinois au catholicisme prirent le nom de Pères colombins ; en 1967, ils étaient 560 qui travaillaient dans diverses régions de l'Asie.

Une poussée spectaculaire se produisit dans les années 1920 et 1930, les deux décennies où la confiance en soi régnait dans l'État libre. C'est à cette époque que naquirent les fondations religieuses dévouées exclusivement aux missions à l'étranger, ce que quelques exemples vont suffire à illustrer. En 1922, les Sœurs missionnaires de Saint-Colomban furent fondées pour aider les Pères colombins en Asie ; en 1967, 116 sœurs étaient en activité. Les Sœurs du Saint-Rosaire de Killeshandra furent établies en 1924 pour les missions africaines. En 1932, la Société des missions étrangères de Saint-Patrick, dont les membres sont en général appelés Pères Kiltegan, vit le jour ; en 1967, plus de 190 d'entre eux travaillaient en Afrique. L'année 1937 vit la fondation des Missionnaires médicaux de Marie, qui comptaient 108 membres travaillant en Afrique en 1967.²³

Cette nouvelle activité fut accompagnée d'une résurrection du travail des anciens corps missionnaires. Par exemple, la province irlandaise des Pères du Saint-Esprit passa de 143 membres en 1920 à 620 en 1959, tandis que la Société des Missions africaines passa de 40 à 400 membres pendant la même période.²⁴

Il est peut-être significatif qu'en 1923, peu de temps après l'indépendance, le nombre des prêtres séculiers ordonnés en Irlande pour les paroisses et missions étrangères (85) ait surpassé le nombre de ceux qui furent ordonnés pour les diocèses irlandais (79) ;²⁵ et ceci continua jusqu'à récemment. Il n'existe pas de tels chiffres pour les prêtres réguliers, les frères et les religieuses, mais on peut penser qu'eux aussi partaient pour l'étranger en grand nombre chaque année, ainsi que le suggèrent les bulletins des sociétés missionnaires. Le grand élan vers l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud était rendu possible par l'excédent de personnel religieux ; les écoles et les séminaires irlandais produisaient plus de membres du clergé qu'il n'en fallait dans le pays et dans les centres catholiques irlandais à l'étranger : le surplus allait donc aux missions étrangères.

La naissance d'un prêtre

Dans son effort pour recruter les jeunes à la vie religieuse, l'Église accordait la priorité à la prêtrise : le rôle sacramental des prêtres les rendait plus essentiels à la fonction de l'Église que les frères ou les sœurs, dont le rôle était auxiliaire. Il convient donc de se pencher sur la manière de recruter les prêtres, car c'est cette tâche qui réclamait le plus d'effort ; par là même, on peut illustrer clairement le rôle précis de l'Église dans l'éveil des vocations ecclésiastiques.

L'énorme tâche du recrutement ne pouvait évidemment pas s'accomplir par le seul intermédiaire des écoles catholiques : il fallait aussi l'aide et la coopération d'autres unités sociales, en particulier celle des familles où s'effectuait ce recrutement. Pendant le 19^{ème} et le 20^{ème} siècles, les prêtres étaient normalement d'extraction rurale, c'est-à-dire qu'ils étaient surtout fils de fermiers, et aussi de commerçants, de gendarmes, d'instituteurs et d'autres petits fonctionnaires.²⁶ Il semble que les classes rurales irlandaises aient considéré qu'avoir un prêtre dans la famille était une marque de distinction, un signe manifeste de mobilité sociale.²⁷ Comme les familles nombreuses étaient de rigueur, les candidats en puissance ne manquaient pas. À cet égard, W.P. Ryan a remarqué :

De nombreux jeunes Irlandais sont choisis pour la prêtrise par leurs parents dès l'enfance, pour donner un peu de lustre à la famille, et sans s'occuper davantage du sérieux de leur vocation.²⁸

L'influence de la famille mise à part, il est certain que la prêtrise offrait des avantages. Dans un pays aux possibilités limitées, où les nombreux enfants des classes rurales n'avaient souvent d'autre choix que d'émigrer, la prêtrise fournissait à la fois le prestige social et la sécurité économique. Michael J.F. McCarthy n'exagérait probablement pas lorsqu'il déclarait : « Il est certain que ces garçons (fils de fermiers et de petits fonctionnaires) gagnent mieux leur vie en étant prêtres que s'ils avaient choisi une autre des carrières qui leur étaient ouvertes ». ²⁹ Dans un climat social et psychologique tellement propice à la formation des vocations religieuses, les écoles avaient la tâche facile ; et c'est dans les écoles, surtout celles de l'enseignement secondaire, que des tendances favorables se changeaient en engagements profonds.

Une importante étude sur la prêtrise en Irlande conduite par le père Jeremiah Newman pour la période 1956-1960 a mis en lumière certains aspects critiques des mécanismes de recrutement. En analysant avec quelle efficacité les divers types d'écoles secondaires maintenaient l'approvisionnement des séminaires, il a obtenu les résultats suivants :³⁰

**Pourcentages de vocations parmi les élèves des classes terminales
dans différents types de collèges :**

pensionnats religieux spécialisés	65.1
collèges diocésains	24.8
collèges des ordres religieux	14.1
écoles des fraternités religieuses	7.5
écoles laïques	5.9

Les pensionnats religieux spécialisés, ou juniorats, étaient normalement dirigés par des ordres religieux qui n'acceptaient comme élèves que ceux que la religion intéressait. Les élèves y entraient à l'âge de 12-14 ans ; là, un environnement protecteur et une habile culture de leur zèle religieux se combinaient pour produire un taux de réussite élevé.

Les collèges diocésains étaient aussi des pensionnats qui donnaient une éducation secondaire à ceux qui n'aspiraient pas à la vie religieuse et ainsi en recrutaient un certain nombre. Comme l'a expliqué Newman, « le développement positif des vocations est l'une des fonctions primordiales de ces collèges ». ³¹ D'après le même auteur, le taux de recrutement relativement bas des collèges des ordres religieux est sans doute dû au fait qu'ils étaient fréquentés surtout par « les classes professionnelles et supérieures, en particulier urbaines », qui ne nourrissaient pas un penchant aussi prononcé pour la vie religieuse. ³²

Les chiffres de recrutement pour les écoles de fraternités religieuses étaient considérés satisfaisants, car ces écoles servaient à fournir le personnel des fraternités. En ce qui concerne les écoles laïques, Newman n'est pas mécontent des résultats ; il remarque à cet égard que les écoles de garçons produisent plus de vocations que les écoles mixtes : sur 446 élèves de terminale dans 14 écoles laïques de garçons, 34 devinrent prêtres, soit 7.6%. Au contraire, sur 491 élèves garçons de terminale dans 25 écoles mixtes, 20 entrèrent dans les ordres, soit seulement 4%. ³³

Autrement dit, les conditions les moins propices au recrutement du clergé prévalaient dans les écoles mixtes laïques, alors que les conditions optimales se trouvaient réunies dans les pensionnats religieux pour garçons, surtout quand ces garçons s'étaient déjà engagés dans la vocation religieuse avant leur admission. Newman est convaincu que l'influence personnelle des enseignants était d'importance vitale dans l'obtention de cette vocation chez les élèves dont ils avaient la charge. Il présente les chiffres suivants concernant le nombre des vocations obtenues annuellement par chaque prêtre enseignant dans diverses sortes de collèges pour la période 1956-1960 :

pensionnats religieux spécialisés (juniorats) : 1

collèges diocésains : 0.93

collèges des ordres religieux : 0.35 ³⁴

Donc, tout prêtre enseignant au secondaire produisait une moyenne de 0.76 vocation par an ; en termes plus simples, l'influence de quatre enseignants ecclésiastiques suffisait à obtenir trois vocations religieuses par an.

Mais l'exemple des enseignants ne suffisait guère à lui seul à persuader de grands nombres de jeunes à revêtir la soutane ou le capuchon : le contrôle des écoles par le clergé soumettait aussi les auditoires pour ainsi dire captifs des classes à une propagande continue et intensive en faveur de la vie religieuse. Maint porte-parole de l'Église n'avait aucun scrupule en ce qui concernait ce côté de l'éducation catholique : dans son livre *Priestly Vocation (La vocation sacerdotale, 1932)*, le père John Blowick,

l'un des fondateurs de la mission chinoise de Maynooth, préconisait de semblables tactiques de recrutement sans se soucier des objections des parents.

Blowick, s'adressant probablement à ses collègues, insistait sur un enseignement de l'Église selon lequel le devoir de tout prêtre était de protéger de « la contagion du monde » les garçons montrant un penchant pour la prêtrise, et de nourrir ce penchant. Il regrettait la tendance de certains parents à « mettre à l'épreuve » la vocation de leurs fils en les exposant aux « compagnies frivoles », aux danses, etc., et en les forçant à fréquenter les « jeunes mondains ». Un prêtre ne doit pas coopérer avec de tels parents, mais au contraire user de n'importe quel moyen pour persuader le garçon de « choisir la prêtrise comme mode de vie » ; à ceux qui mettaient en question de telles tactiques, Blowick répondait simplement que l'Église recommandait de « recruter dans le sens que nous venons d'expliquer ».³⁵

D'après Blowick, le pensionnat diocésain était la « pépinière de la prêtrise » : bien que les parents n'y aient souvent envoyé leurs fils que dans le but de recevoir une éducation secondaire, il fallait saisir toute occasion de les recruter pour la prêtrise. Les droits des parents ne seraient ainsi aucunement violés, car la loi de l'Église exemptait les mineurs du contrôle parental lorsqu'il s'agissait de choisir la vie religieuse ! La seule circonstance qui pouvait empêcher un enfant consentant de devenir prêtre était l'indigence dont sa famille se trouvait affligée :

Contre quoi faut-il donc protéger un garçon dans l'intérêt prétendu des parents ? Contre son propre bien ultérieur ? Contre les intérêts de l'Église, qui a grand besoin de prêtres ? Si les parents s'opposent à ce que leur fils devienne prêtre — à moins qu'ils ne soient eux-mêmes dans le besoin — ils se conduisent de façon frivole et déraisonnable, et ne méritent pas d'être écoutés.³⁶

Blowick était convaincu que les externats catholiques avaient également un rôle important à jouer dans le recrutement des prêtres, et il préconisait l'emploi de tactiques similaires, c'est-à-dire l'enseignement régulier et systématique de l'importance de la vie religieuse. L'Église ne pouvait s'offrir le luxe d'attendre que les volontaires se présentent : il lui fallait recruter de façon active, surtout dans les écoles.³⁷

Le père Blowick était évidemment soucieux d'enrôler de jeunes prêtres dans ses entreprises missionnaires en Asie : la stratégie qu'il préconise, bien que moralement suspecte, peut donc être comprise, sinon approuvée. En fait, les missions à l'étranger devinrent l'un des grands attraits des campagnes de recrutement clérical dans les décennies qui suivirent l'indépendance. Desmond Fennell, lui-même sympathique à la cause de l'Église, a donné cette description des tactiques employées :

Des agents de propagande zélés, armés de films, de diapositives et de brochures, sillonnaient l'Irlande sans répit. Avec l'éloquence

persuasive de témoins oculaires des terribles besoins de l'Afrique et de l'Asie, et garants de l'aventure hautement spirituelle qu'est la vie du missionnaire, ils parlaient dans les écoles, les églises et les salles paroissiales. Il se développa une vaste entreprise d'édition missionnaire qui, par son contenu et sa distribution (par l'intermédiaire de promoteurs dans les écoles, les usines, et les grands offices publics et commerciaux), était admirablement conçue pour l'acquisition des recrues et de l'argent. L'argent était donné généreusement: des milliers d'Irlandais contribuaient par conviction. Quant aux garçons et aux filles des séminaires et noviciats, emballés par les récits de leurs aînés, ils brûlaient de partir à l'étranger.³⁸

Conclusion

On peut donc constater que l'école contrôlée par le clergé était le moteur de la protection et du progrès des intérêts vitaux de l'Église catholique irlandaise. Le contrôle ainsi exercé permettait à l'Église la création d'un environnement scolaire très favorable à la vie religieuse; dans cet environnement choyé, un grand nombre de jeunes étaient convaincus chaque année qu'ils devaient se dédier à l'Église. L'entreprise ecclésiastique eut tant de succès qu'elle produisit un vaste surplus de personnel: non seulement les diocèses irlandais furent abondamment pourvus de prêtres, de frères et de sœurs, mais encore il en resta largement assez pour servir les centres d'émigration irlandaise vers l'étranger et pour intensifier l'effort missionnaire en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud. Le système scolaire catholique irlandais formait donc la base d'un vaste empire spirituel qui, bien que posant des problèmes psychologiques, servait une fonction sociale précise.

NOTES

1. Akenson, Donald H., *The Irish Education Experiment: The National System of Education in the Nineteenth Century*, Toronto: University of Toronto Press, 1970, p. 351-353.
2. Birch, P., *St. Kieran's College, Kilkenny*, Dublin: Gill and Son, 1951, p. 27.
3. Lyons, F.S.L., *Ireland Since the Famine*, London: Fontana-Collins, 1973, p. 90.
4. O'Suilleabhain, S.V., Secondary Education, dans *Catholic Education*, 5ième vol. de P.J. Corish (éd. gén.), *A History of Irish Catholicism*, Dublin: Gill and Macmillan, 1971, p. 71-72.
5. Byrne, P., The Irish Intermediate Act, 1878, Before and After, *Irish Ecclesiastical Record*, 4ième série, vol. XXVIII, février 1915, p. 135.
6. Akenson, Donald H., *A Mirror to Kathleen's Face: Education in Independent Ireland, 1922-1960*, Montréal: McGill-Queen's University Press, 1975, p. 17-21.
7. The Irish Bishops, The Right to Educate: To Whom does it Belong? *Irish Ecclesiastical Record*, vol. III, mars 1867, p. 281-294.
8. *Report of the Vice-Regal Committee on the Conditions of Service and Remuneration of Teachers in Intermediate Schools and the Distribution of Grants from Public Funds for Intermediate Education in Ireland*, article 66, H.C. 1919, xxi, p. 41.
9. Blanchard, Jean, *The Church in Contemporary Ireland*, Dublin: Clonmore and Reynolds, 1963, p. 44.
10. Duffy, Patrick S., *The Lay Teacher: A Study of the Position of the Lay Teacher in an Irish Catholic Environment*, Dublin: Fallons, 1968, p. 53.

11. Manuscript Monsell 8317, National Library Dublin.
12. McCarthy, Michael J.F., *Rome in Ireland*, London: Hodder and Stoughton, 1904, p. 43.
13. McCarthy, Michael J.F., *Irish Land and Irish Liberty*, London: Robert Scott, 1911, p. 213-214.
14. O'Donnell, F. Hugh, *The Ruin of Education in Ireland*, London: David Nutt, 1903, p. 153.
15. *Irish Catholic Directory*, 1929, p. 564.
16. *Irish Catholic Directory*, 1938, p. 580.
17. *Irish Catholic Directory*, 1934, p. 578.
18. *Centenary of Edmund Ignatius Rice, Founder of the Christian Brothers of Ireland*, Dublin: Cahill and Co., 1944, p. 64.
19. Larkin, Emmett, Economic Growth, Capital Investment and the Roman Catholic Church in 19th Century Ireland, *American Historical Review*, LXXII, avril 1967, p. 864-865.
20. Survey of Catholic Clergy and Religious Personnel, 1971, *Social Studies*, mars 1972.
21. *Irish Catholic Directory*, 1900-1906, *priests ordained*.
22. Fennell, Desmond, *The Changing Face of Catholic Ireland*, London: Geoffrey Chapman, 1968, p. 136.
23. *Ibid.*, p. 136-137.
24. *Ibid.*, p. 138.
25. *Irish Catholic Directory*, 1924.
26. de Tocqueville, Alexis, *Voyages en Angleterre, Irlande, Suisse, et Algérie*, Paris: Gallimard, 1958, p. 174; Norman, E.R., *The Catholic Church and Ireland in the Age of Rebellion, 1859-1873*, London: Longmans, 1965, p. 14.
27. Murphy, John A., Priests and People in Modern Irish History, *Christus Rex*, vol. XXIII, no 4, octobre 1969, p. 251.
28. Ryan, W.P., *The Pope's Green Island*, London: Nisbet, 1912, p. 90.
29. McCarthy, Michael J.F., *Priests and People in Ireland*, Dublin: Hodges Figgis, 1903, p. 586.
30. Newman, Jeremiah, The Priests of Ireland: A Socio-Religious Survey, *Irish Ecclesiastical Record*, 5ième série, vol. XCVIII, 2ième partie: Pattern of Vocations, août, p. 67.
31. *Ibid.*, p. 72.
32. *Ibid.*, p. 73.
33. *Ibid.*, p. 82.
34. *Ibid.*, p. 67.
35. Blowick, John, *Priestly Vocation*, Dublin: M.H. Gill, 1932, p. 275-281.
36. *Ibid.*, p. 286.
37. *Ibid.*, p. 291.
38. Fennell, Desmond, *The Changing Face of Catholic Ireland*, p. 146.